

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 5 400 €

Rôle de Trafalgare : mandataire

Montant HT Trafalgare : 5 400 €

Période des prestations : 2011

Durée de l'étude : 2 mois

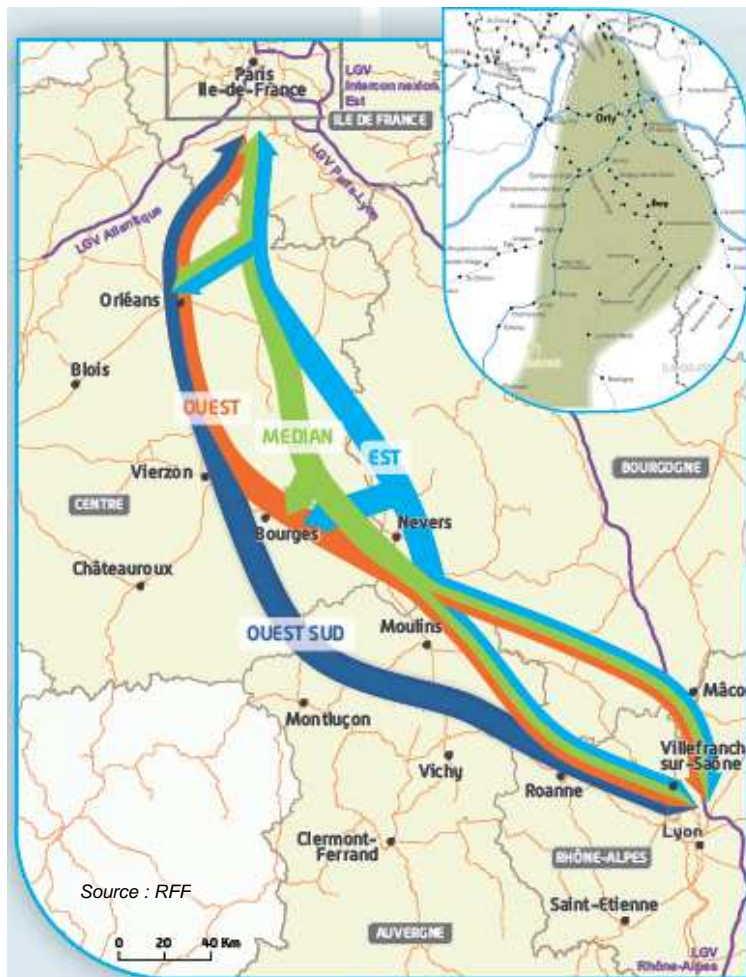
Client : Association TGV Grand Centre Auvergne

Responsable du marché : M. Pointereau

Description du projet

La LGV POCL est un grand projet d'aménagement du territoire pour des régions, des départements, des villes jusqu'ici non desservis par la grande vitesse. C'est aussi la raison pour laquelle il est fédérateur tant par le nombre de bénéficiaires que par l'ampleur des zones géographiques qui seront desservies par la nouvelle ligne.

L'opportunité d'un nouveau tracé doublant la ligne à l'ouest de la ligne à grande vitesse actuelle Paris/Lyon s'inscrit dans une politique d'aménagement du territoire national avec la desserte des régions du Centre de la France vers l'Ile de France, le Lyonnais, le sud de la France et les autres pays d'Europe. Il permettra à la fois de désaturer la ligne actuelle Paris - Lyon et la gare de Paris Gare de Lyon, mais reliera directement de nombreuses villes, jusqu'ici non desservies, au réseau à grande vitesse, comme Orléans, Blois, Bourges, Châteauroux, Limoges, Nevers, Roanne, Moulins, Montluçon, Vichy... et permettra de desservir Clermont-Ferrand en moins de 2 heures depuis Paris. Les TGV qui circuleront sur la LGV POCL emprunteront aussi des lignes existantes, dont le POLT, déjà modernisées, et desserviront directement un grand nombre de villes.



Description de l'étude

Dans le cadre du Débat Public, et plus précisément de l'alimentation du cahier d'acteurs, l'association TGV Grand Centre Auvergne, présidée par le Sénateur Rémy Pointereau, a missionné Trafalgare pour l'élaboration et l'analyse d'un questionnaire d'analyse multicritère des quatre scénarios et des deux variantes destinés aux adhérents de l'association. Ce questionnaire, divisé en quatre grands thèmes (aménagement du territoire, desserte des agglomérations et des territoires, environnement et rentabilité économique et socio-économique), doit permettre aux adhérents de se prononcer sur la pertinence des différents scénarios et variantes étudiées, et doit apporter un éclairage complémentaire à celui des études menées par RFF dans le cadre de la préparation du Débat Public. Une analyse par secteur géographique et par collège est réalisée afin de mettre en évidence les attentes des acteurs locaux en fonction de leur territoire et du type d'activité.